

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES
PAR LE BUREAU SYNDICAL
EN SEANCE DU 30 NOVEMBRE 2023
(Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT)

Nombre de membres en exercice : 8

Nombre de membres présents : 6

Ont pris part à la délibération : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation

23/11/2023

Date d'affichage

23/11/2023

L'an deux mil vingt-trois et le trente novembre à dix-huit heures, le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Gérard DAUDET, Président.**

Présents

F. PESCHIER (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON), F. BOREL (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LUBERON MONTS DE VAUCLUSE), F. FARGE et L. MILLE (COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'APT LUBERON), C. ROYER (LE THOR), D. SERRE (L'ISLE-SUR-LA-SORGUE)

Excusés

J. DAUMAS (COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'APT LUBERON), C. ROYER (LE THOR)

Pouvoir

Monsieur Félix BOREL a été nommé secrétaire de séance

N° de délibération	Objet	DECISION du Bureau syndical
DBL14-2023	Avoirs techniques	Approuvée
DBL15-2023	Ecrêtement professionnel	Approuvée

Séance levée à 19h05

Fait à Cheval-Blanc le 11/12/2023

Affiché le 11/12/2023

Publié sur le site internet www.syndicat-durance-ventoux.fr le 11/12/2023

Pour servir et valoir ce que de droit,
La Directrice générale des services,

Marie-Alix CARUSO.



Département
de
VAUCLUSE

SYNDICAT des EAUX
DURANCE-VENTOUX
Siège : 29, Chemin du Pont – Les Iscles – CHEVAL-BLANC

EXTRAIT du REGISTRE du SYNDICAT

BUREAU SYNDICAL

Nombre de membres en exercice : 8

Séance du 30 novembre 2023

Nombre de membres présents : 6

L'an deux mil vingt-trois et le trente novembre à dix-huit heures,
le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence
de **Monsieur Gérard DAUDET, Président.**

Ont pris part à la délibération : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation

23/11/2023

Date d'affichage

23/11/2023

Objet de la délibération n° 14-2023

Avoirs techniques

Présents

F. PESCHIER (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND
AVIGNON), F. BOREL (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LUBERON
MONTS DE VAUCLUSE), F. FARGE et L. MILLE (COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU PAYS D'APT LUBERON),
D. SERRE (L'ISLE-SUR-LA-SORGUE)

Excusés

J. DAUMAS (COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'APT LUBERON),
C. ROYER (LE THOR)

Pouvoir

Monsieur Félix BOREL a été nommé secrétaire

Délibération n° 1

LE BUREAU

VU la délibération du Comité syndical n° 27-2020 en date du 8 septembre 2020 ;

OUI l'exposé de Monsieur le Président ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCORDE les avois techniques suivant :

DELVAL Jean-Michel	CAUMONT-SUR-DURANCE	353 m ³
SLAWATYCKA Renata	CAVAILLON	239 m ³
SARL SAGYR	CAVAILLON	2 398 m ³
CLER Danièle	CAUMONT-SUR-DURANCE	1 058 m ³
JAVERCHAND Marine	LAGNES	818 m ³
LABAUME Sylvie	L'ISLE-SUR-LA-SORGUE	10 m ³

GUERIN Patrick	L'ISLE-SUR-LA-SORGUE	154 m ³
DENIS Patrick	L'ISLE-SUR-LA-SORGUE	198 m ³
DI NACERA Laurent	L'ISLE-SUR-LA-SORGUE	512 m ³
BOISSE/DIAYE	LES TAILLADES	505 m ³
ZANGANELLI Rolland	SAINT-SATURNIN-LES-APT	2 622 m ³
DIDNIK-PUGLISI Gérald	ROUSSILLON	2 379 m ³

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Secrétaire de séance,

Félix BOREL.



Le Président,

Gérard DAUDET.



Département
de
VAUCLUSE

SYNDICAT des EAUX

DURANCE-VENTOUX

Siège : 29, Chemin du Pont - Les Iscles - CHEVAL-BLANC

EXTRAIT du REGISTRE du SYNDICAT

BUREAU SYNDICAL

Nombre de membres en exercice : 8

Séance du 30 novembre 2023

Nombre de membres présents : 6

L'an deux mil vingt-trois et le trente novembre à dix-huit heures,
le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la
présidence de **Monsieur Gérard DAUDET, Président.**

Ont pris part à la délibération : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

Présents

F. PESCHIER (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND
AVIGNON), F. BOREL (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LUBERON
MONT DE VAUCLUSE), F. FARGE et L. MILLE (COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU PAYS D'APT LUBERON),
D. SERRE (L'ISLE-SUR-LA-SORGUE)

Date de la convocation

23/11/2023

Excusés

J. DAUMAS (COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'APT
LUBERON), C. ROYER (LE THOR)

Date d'affichage

23/11/2023

Pouvoir

Objet de la délibération n° 15-2023

Ecrêtement professionnel

Monsieur Félix BOREL a été nommé secrétaire

Délibération n° 2

LE BUREAU

VU la délibération du Comité syndical n° 27-2020 en date du 8 septembre 2020 ;

OUI l'exposé de Monsieur le Président ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCORDE l'écêtement professionnel suivant :

SARL LEPIDUS

GORDES

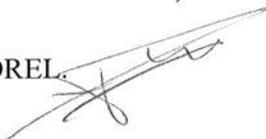
530 m³

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Secrétaire de séance,

Félix BOREL



Le Président,

Gérard DAUDET.

DLB15-2023